L'UNICITÉ DU CONSENSUS...

Le 1er mai 1982, le premier ministre a pris la parole à Fourmies. Il a publiquement souhaité que les centrales syndicales s'unissent, pour «soutenir le changement».

Dans la même période Jacques Delors, a vivement stigmatisé l'attitude de ceux des syndicalistes qui refusent les sacrifices pour les salariés, et continuent de revendiquer.

Autrement dit, tout ce beau monde crie au secours et préconise comme seul remède à son manque de soutien populaire réel, l'unité syndicale comme moyen d'appliquer le consensus.

Et comme il faut trouver des arguments pour appuyer cette démarche, le secrétaire général du SNI-PEGC, essaie d'en développer quelques uns dans un article publié dans *«Le Monde»* du mercredi 12 mai 1982

Nous savions déjà que Guy Georges était partisan d'un *«Syndicalisme unitaire, indépendant et démocratique»*. Mais pourquoi faut-il, que pour justifier son choix, il développe le même thème déjà répété depuis plusieurs années notamment par Edmond Maire et la C.F.D.T., à savoir que le syndicalisme ouvrier traverserait une crise profonde?

Donnons acte à Guy Georges que ses propros sont sans ambiguïté aucune. Il écrit «qu'il suffit d'écouter les organisations syndicales pour constater l'insuffisance de leur réponse»

Puis, après avoir expliqué que le gouvernement tient ses promesses (!), il constate que «cette politique sociale ne semble pas satisfaire ceux qui ont aidé à son avènement».

Il est vrai que l'article de Guy Georges est rédigé avant l'annonce du blocage des salaires et de la suspension de la loi de février 1950 sur la négociation collective!

A notre connaissance les salariés qui ont aidé à cet avènement ne l'ont pas fait pour que soient remis en cause brutalement leur pouvoir d'achat et une de leur conquête essentielle, la liberté de négocier!

Mais le secrétaire général du SNI poursuit sa production journalistique par quelques affirmations particulièrement imprudentes et qui témoignent soit d'une confiance béate, soit d'une méconnaissance totale des réalités économiques. Citons le: «Les signes de reprise économique persistent, l'inflation marque le pas, la progression du chômage parait stoppée». Si le secrétaire général est réellement persuadé de ce qu'il avance, il doit aujourd'hui se poser de drôles de questions! Car, ou bien il a raison et il doit condamner sans appel les mesures gouvernementales prises quelques semaines après cette brillante déclaration, comme étant totalement inutiles, (puisque la situation est bonne) ou bien, s'il admet que ces mesures sont nécessaires, il doit conclure que son analyse (si on peut dire) économique est complètement erronnée.

La poursuite de cette édifiante lecture nous apprend que depuis des années les organisations syndicales «se sont cantonnées dans le refus». Mais les temps changeant, il convient que le syndicalisme soit désormais constructif... et d'abord «qu'il retrouve sa représentativité»... car «la désyndicalisation semble se poursuivre, ce qui montre à quel point les travailleurs sont indifférents aux organisations syndicales ou n'en voient pas la nécessité».

Guy Georges prend une lourde responsabilité en affirmant de telles contre vérités. Pour ceux d'entre nous qui sommes directement sur le terrain, dans une organisation confédérée, c'est à dire en prise directe avec la classe ouvrière, nous savons bien que la réalité ne correspond pas à ces affirmations simplistes.

Ce qui est vrai, c'est que l'on peut observer actuellement un mouvement profond, peu spectaculaire mais réel, qui se réalise lentement (en l'occurence c'est plus rentable pour le syndicalisme que les accès de fièvre momentanés) se traduisant par une désaffection progressive pour les syndicats non indépendants des partis et de l'état, en faveur de ceux qui n'abdiquent pas cette indépendance.

Contrairement à ce qu'écrit le secrétaire du SNI, le supposé *«affaiblissement du moment syndical»* n'est pas *«une conséquence directe de la division syndicale»*.

A moins de vouloir nous prendre pour des idiots, Guy Georges sait parfaitement quelles sont les causes historiques des scissions syndicales et quels en sont les responsables.

Mais il ne peut pas les dénoncer, puisqu'ils sont au gouvernement, et qu'il appelle à la réunification syndicale pour soutenir l'action de ce gouvernement.

C'est là le fond du problème. Rejoignant les propos de Mauroy et de Delors, Guy Georges déclare que cette division syndicale est *«une faiblesse grave pour une politique de gauche»*.

Pour notre part, nous constatons que le secrétaire général d'une importante organisation syndicale a choisi, de faire campagne pour la réalisation du consensus syndical afin de soutenir un gouvernement et sa politique. C'est tout le contraire de l'indépendance syndicale.

A l'opposé de cette conception du syndicalisme courroie de transmission, les anarcho-syndicalistes (qui n'hésitent pas par ailleurs à marquer leurs différences) aprouvent sans réserve la déclaration du C.C.N. de la C.G.T.-F.O. que nous publions dans ce journal.

A chacun son camp: les uns avec le pouvoir, nous, avec la classe ouvrière.

Jo. SALAMERO